

son père, à traiter de la paix, ou de la neutralité, ou d'un accommodement préliminaire; & le Roi, fidèle à ses Alliés, n'avoit voulu écouter aucune proposition que de concert avec eux.

Par toutes ces raisons, le Duc de Cumberland ne croyoit pas pouvoir obtenir par lui-même la Capitulation qui seule pouvoit le mettre à l'abri de tous les dangers qu'il avoit à craindre; mais comme il étoit informé des égards du Roi pour le Roi de Dannemarck son allié, il implora l'assistance de ce Prince & il fit proposer l'armistice au Maréchal de Richelieu par l'entremise du Comte de Lynar, Ministre du Roi de Dannemarck, & sous la foi de la garantie de Sa Majesté Danoise.

Sur cette proposition le Maréchal examina quel étoit le parti le plus utile à l'Empire, d'accorder ou de refuser la Capitulation. Dans ce dernier cas, il satisfaisoit la juste vengeance du Roi; dans le premier, il envisageoit l'avantage de tenir les Hannovriens & leurs Alliés dans l'inaction pour le reste de la guerre, & par conséquent de réserver ses troupes pour les porter sans délai sur Halberstadt, & accélérer par la promptitude de ses opérations l'évacuation de la Saxe & le rétablissement de la paix en Allemagne. Comme il connoissoit parfaitement les sentimens du Roi, il ne balança pas à préférer le parti dont il croyoit que l'Empire & les Alliés de la France pouvoient retirer le plus d'utilité, & il accorda la Capitulation ou Convention militaire que le Duc de Cumberland lui faisoit offrir par le Comte de Lynar; elle fut conclüe à Closter-Seven le 8. Septembre, & l'exécution en fut assurée tant par la parole d'honneur du Maréchal de Richelieu & celle du Duc de Cumberland déposée entre les mains du Comte de Lynar, que par l'engagement de la garantie du Roi de Dannemarck, acceptée par les deux Généraux.

Comme dans le premier moment de la conclusion on avoit omis différens détails & différentes explications en faveur des Hannovriens & de leurs auxiliaires, le Duc de Cumberland fit demander deux jours après la même entremise du Comte de Lynar, après qu'on voulût bien y suppléer au moyen de quelques articles séparés; ce que le Maréchal de

Richelieu